

Chers Maîtres,

Je me permets de vous écrire afin de vous proposer mes services en traduction juridique.

Fondatrice de l'entreprise 'M Traduction' basée en Principauté de Monaco, j'offre des services professionnels de traduction en français – anglais – italien – espagnol, et exclusivement dans ce cadre, toutes les prestations d'accompagnement et d'assistance dans les démarches administratives.

Faisant partie de la liste des traducteurs assermentés tenue par le Palais de Justice de la Principauté, je suis également membre de la Chambre Monégasque des Traducteurs et Interprètes (CTIM).

Issue d'une formation supérieure en langues étrangères, mon domaine de compétences ne découle pas de la seule connaissance des langues, mais également de la maîtrise de l'environnement juridique acquise par près de 10 ans d'expérience professionnelle en cabinet d'avocats, où j'ai eu l'occasion d'officier en droit civil, droit immobilier et droit social.

Je garantis une discréetion absolue ainsi que le respect de la confidentialité et des délais de traduction.

Riche et forte de l'expérience que j'ai pu acquérir depuis de nombreuses années en accompagnant mes employeurs et la clientèle internationale, je suis en mesure de traiter tous types de documents en lien avec le secteur du juridique.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Votre bien dévouée,

Virginie CARRARA-MINOTTI

Traductrice assermentée près la Cour d'Appel de Monaco

*Membre de la Chambre Monégasque des Interprètes, Traducteurs et Formateurs linguistiques professionnels - CTIM
Gérante-Fondatrice de 'M TRADUCTION'*



+33(0) 670.38.36.47



5 Boulevard de Belgique, 98000 MONACO



contact@mtraduction.com



www.mtraduction.com



Chambre Monégasque des Traducteurs et Interprètes

